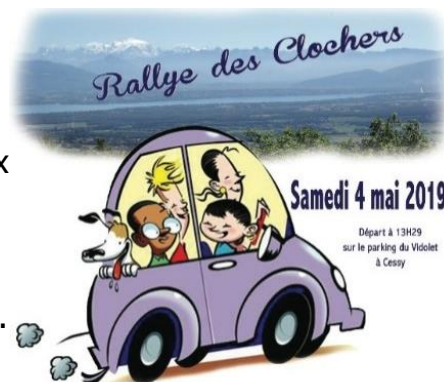


Rallye des Clochers

Samedi 4 mai 2019

La Paroisse Saint Jean-Paul II du Pays de Gex
organise le samedi 4 mai 2019,
le « Rallye des Clochers ».



Tous les paroissiens et amis sont chaleureusement invités à y participer.

Conditions à remplir :

- ◆ Constituer un « équipage », c'est à dire tous les passagers d'une même voiture. Il peut s'agir d'une famille, de vos nouveaux voisins ou d'amis. **Il est indispensable d'avoir une voiture en bon état, bien assurée et conduite par un chauffeur prudent et respectueux du code de la route !**
- ◆ Des alliances de deux équipages sont encouragées à condition qu'ils proviennent des anciennes paroisses de Cessy, Divonne et Gex. Par exemple, un équipage sauvernien pourra s'allier à un équipage divonnais, mais pas avec un équipage versonnexois... Ces alliances permettront de se répartir les épreuves et de mettre tout en commun pour les résultats.
- ◆ Un équipage constitué de membres des anciennes paroisses de Cessy, Gex ou Divonne bénéficiera d'un bonus de départ pour 2 ex paroisses et d'un double bonus pour les 3 ex paroisses.
- ◆ S'inscrire dès que possible auprès de la Paroisse (en ligne sur le site internet de la paroisse) à l'aide du formulaire correspondant à votre choix. Si vous hésitez : appeler nous ou envoyer nous un mail : rallye.des.clochers.2019@gmail.com
- ◆ **Se retrouver le samedi 4 mai 2019 à 13h29 précises sur la place du Vidolet à Cessy.**
- ◆ Être équipé d'un appareil photo numérique (ou smartphone ayant la fonction photo), d'une carte du Pays de Gex et de tous documents susceptibles de vous aider à répondre aux questions qui vous seront posées. Vos photos devront être remises à la fin du rallye (prévoir un câble de connexion).
- ◆ Participer à la grande soirée de remise des prix, offerts par les entreprises et les commerçants de notre territoire paroissial, qui aura lieu le samedi 4 mai 2019 à partir de 19h30 à la salle du Vidolet à Cessy, prêtée gracieusement par la Municipalité. Si vous ne pouvez pas participer au rallye, vous êtes les bienvenus à la soirée du Vidolet.
- ◆ La participation est gratuite. Il vous sera seulement demandé d'apporter directement à la salle du Vidolet ce qui constituera le buffet de la soirée et ceci de la manière suivante : **Cessy = les entrées, Echenevex = les viandes froides ou charcuteries, Divonne = quiches, tartes salées, Grilly = les fromages, Sauverny = les desserts, Segny = les boissons non alcoolisées, Vesancy = le pain, les gâteaux d'apéritifs, Gex et Versonnex = les boissons alcoolisées.** Pour les habitants d'autres communes, le choix des plats est laissé à leur discrétion. Il vous sera demandé d'apporter votre participation correspondant au nombre des membres de votre « équipage » **multiplié par 5** (par 2 pour les habitants de Versonnex et Gex qui fourniront les boissons alcoolisées). Si, par exemple, vous êtes trois personnes dans votre « équipage » et que vous habitez Grilly, vous devrez amener du fromage pour 15 personnes. L'apéritif sera offert par la Paroisse.
- ◆ Être prêts à des épreuves familiales, culturelles et, parfois, originales, nécessitant de l'imagination et des recherches auprès des personnes rencontrées. L'audace et les fou-rires sont vivement recommandés.

Retenez le samedi 4 mai ! Venez nombreux !